

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

Le conseil Municipal est réuni à la salle Henri Bonnet sous la présidence de Monsieur le Maire, Xavier GRUAT.

DATE DE CONVOCAION : 29 mars 2024

PRÉSENTS : ALPHONSOUT Jean-Paul, BASSET Jean-Paul, DE CARVALHO Jacques, DUPONT RIOS Sophie, FERINCZEK Jérôme, GAUTHIER Daniel, GRUAT Xavier, JOUVE Nicolas, LACOMBE Jean-Pierre, MASSIAS Hervé, MONCOURIER Stéphanie, PRADEL Patricia, SIBIAL Sandra

ABSENTS : DEZIEUX René excusé, LEGRAND Jean-Paul excusé et donnant procuration à FERINCZEK Jérôme, VITTORI Lionel excusé et donnant procuration à ALPHONSOUT Jean-Paul

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : ALPHONSOUT Jean-Paul

La séance est ouverte à 20H30.

Le quorum est atteint.

Le Conseil Municipal délibère sur les questions suivantes (voir tableau annexé) :

Concernant le budget assainissement, le Conseil approuve le compte de gestion 2023 du trésorier et le compte administratif 2023, ce dernier hors la présence de M. le Maire. Il vote l'affectation des résultats 2023 et le budget primitif 2024.

Concernant le budget principal de la commune, le Conseil approuve le compte de gestion 2023 du trésorier et le compte administratif 2023, ce dernier hors la présence de M. le Maire. L'affectation des résultats 2023 est voté. Nouveauté due à la nouvelle nomenclature comptable, le conseil municipal autorise le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section et à signer tout document s'y rapportant. Concernant les taux d'imposition 2024, le conseil maintient les taux de l'année précédente. Le budget primitif 2024 est enfin voté.

Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise SAS FRED JUILLARD pour un montant de 4 275.148 € présenté par l'association La Voix des Sectionnaires de La Vedrenne pour des travaux sur la réserve incendie. Cette dépense est imputée sur le budget de la section.

Patricia PRADEL présente l'AG de l'association Coup de main. L'entreprise d'insertion a cessé son activité suite à des difficultés financières, mais les chantiers d'insertion continuent. Les difficultés à trouver du personnel persistent.

Nicolas JOUVE précise que le comice agricole aura lieu sur la commune le 21 septembre 2024, au site de Saint Nazaire. Le barnum de la commune n'étant plus aux normes, il est demandé à Sophie DUPONT RIOS de voir avec M. le Maire de Bort-les-Orgues pour le prêt du barnum de Bort-les-Orgues avec les monteurs agréés. La commune de Sarroux-Saint Julien financera les repas du soir à hauteur de 30 euros par personne (environ 60 personnes).

Hervé Massias fait état d'une réunion organisée par Haute-Corrèze Communauté sur l'environnement et la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). Il a assisté également à 2 réunions pour le SIEAP du Canton de Bort. Chrystèle Farge est la secrétaire du Syndicat à raison de 6h/semaine. Le budget du Syndicat a été voté le coût important du prêt à taux variable est évoqué, prêt souscrit avant la présidence de Xavier GRUAT. Une réunion est prévue courant mai entre le Préfet du Cantal, le Préfet de la Corrèze et l'ARS Cantal et l'ARS Corrèze.

Jean-Paul BASSET évoque une réunion organisée par Orange sur la fermeture du réseau cuivre et le passage à la fibre. Pour la migration vers la fibre, les administrés seront contactés par leur fournisseurs. De plus, il fait état d'un rendez-vous entre Haute-Corrèze Communauté, les propriétaires des terrains concernés et l'association Coup de main sur le site du Mont, pour le nettoyage du site et l'aménagement d'un accès à la vue sur le château de Val. Il informe le Conseil qu'une balise météo ainsi qu'une webcam seront posées sur le Puy de Bort.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30. Vu pour être affiché le 18 mars 2024, prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARROUX SAINT JULIEN

SÉANCE DU 11 avril 2024
Date de convocation : 29 mars 2024

PRÉSENTS : ALPHONSOUT Jean-Paul, BASSET Jean-Paul, DE CARVALHO Jacques, DUPONT RIOS Sophie, FERINCZEK Jérôme, GAUTHIER Daniel, GRUAT Xavier, JOUYE Nicolas, LACOMBE Jean-Pierre, MASSIAS Hervé, MONCOURIER Stéphanie, PRADEL Patricia, SIBIAL Sandra

ABSENTS : DEZIEUX René excusé, LEGRAND Jean-Paul excusé et donnant procuration à FERINCZEK Jérôme, VITTORI Lionel excusé et donnant procuration à ALPHONSOUT Jean-Paul

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : ALPHONSOUT Jean-Paul

NUMERO	OBJET	Sens du vote
11-04-2024-1	Délibération approbation du compte de gestion du receveur – budget Assainissement	14 pour 1 abstention
11-04-2024-2	Délibération approbation du compte administratif 2023 du budget assainissement	13 pour 1 abstention
11-04-2024-3	Délibération affectation du résultat 2023 du budget assainissement	14 pour 1 abstention
11-04-2024-4	Délibération vote du budget primitif 2024 – budget assainissement	14 pour 1 abstention
11-04-2024-5	Délibération Approbation du compte de gestion du receveur – budget de la commune	14 pour 1 abstention
11-04-2024-6	Délibération approbation du compte administratif 2023 du budget de la commune	13 pour 1 abstention
11-04-2024-7	Délibération affectation du résultat 2023 – Budget communal	14 pour 1 abstention
11-04-2024-8	Délibération fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement	14 pour 1 abstention
11-04-2024-9	Délibération vote des taux 2024	14 pour 1 abstention
11-04-2024-10	Délibération vote du budget primitif 2024 – budget de la commune	14 pour 1 abstention
11-04-2024-11	Délibération Travaux sur la réserve incendie de la Vedrenne	14 pour 1 abstention

A Sarroux-Saint Julien, le 11 avril 2024

Le Maire, Xavier GRUAT

